



Herbiers flottants au lac Carré_2015



Au printemps, suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation du MDDELCC, nous avons procédé à la remise à l'eau des trois herbiers flottants. Les caissons ont passé l'hiver sur la plage municipale du lac Carré et ceux-ci ont été endommagés par l'hiver et vandalisés.

Malheureusement après qu'un des trois fut ramené à la municipalité pour la reconstruction de la structure vandalisée, celui-ci a été volé.

Pour les deux herbiers flottants restants, nous les avons entretenus pour qu'ils puissent fonctionner à nouveau au courant de l'été. Des végétaux ont été recueillis dans les vieux étangs désaffectés de l'ancienne pisciculture et ont été replantés dans les caissons.

Pour l'hiver 2016, ceux-ci sont restés à l'eau pour tester si c'est moins dommageable et à voir si ce serait pertinent d'en reconstruire un troisième pour l'été.